

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 39 (1968)

Heft: 2

Artikel: La géographie humaine

Autor: Denis, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. La géographie humaine

(Résumé de l'exposé de M. André DENIS,
professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy)

Il convient d'avoir aujourd'hui une conception démocratique de l'aménagement du territoire ; celui-ci doit résulter de discussions, non d'une décision autoritaire et unilatérale. L'homme occupe une place centrale au sein de l'aménagement du territoire, qui est fait dans son intention. L'étude de la population revêt de ce fait un grand intérêt.

Evolution et répartition de la population du Jura

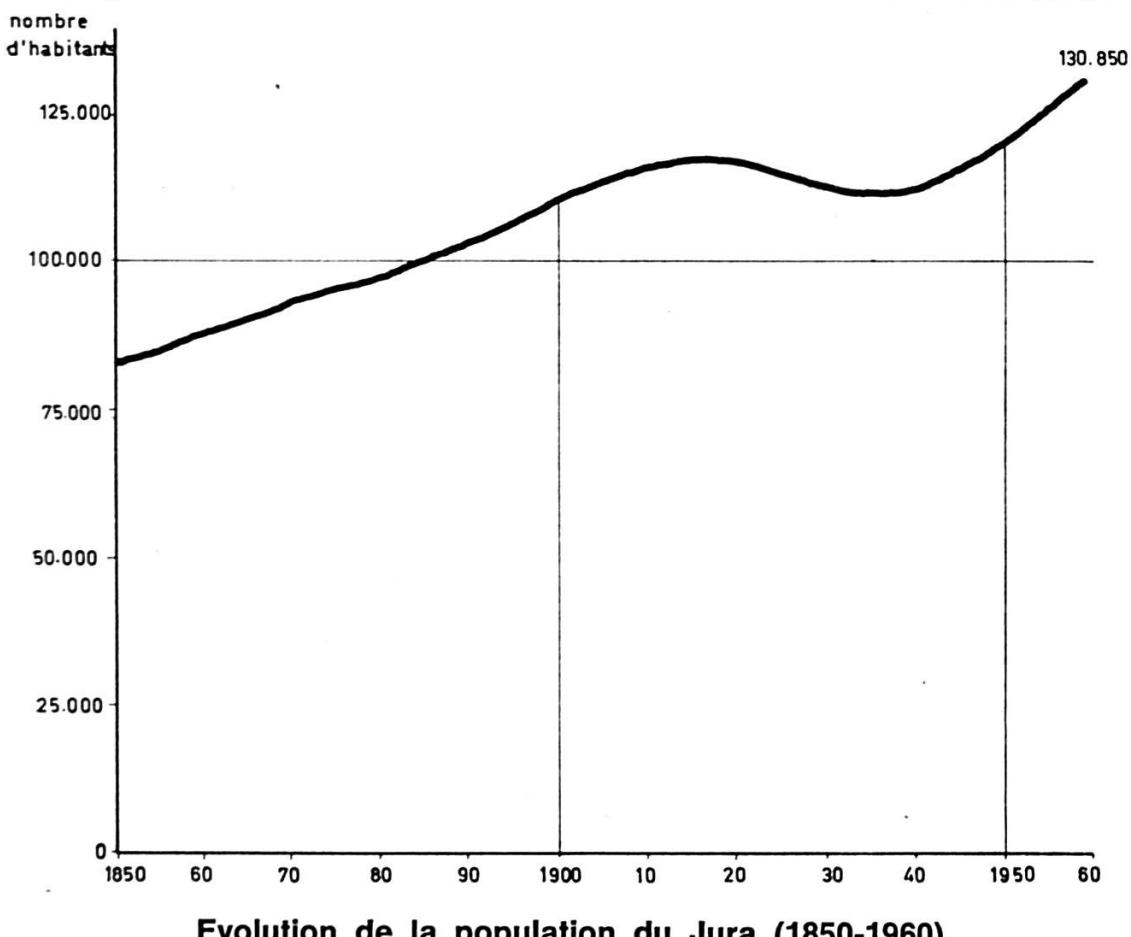
Les deux sources statistiques, pour cet exposé, sont le Recensement fédéral de la population de 1960 et le Manuel de statistiques du canton de Berne (1964).

En 1960 il y avait dans les sept districts jurassiens 130 853 habitants résidants (Suisses + étrangers), ce qui représente 14,7 % de la population du canton de Berne et 2,4 % de la population de la Suisse.

L'évolution de la population du Jura depuis 1850 montre trois phases bien distinctes (voir graphique N° 1).

Graphique N° 1

Cliché ADIJ N° 579



Evolution de la population du Jura (1850-1960)

- a) **1850 - 1900** : accroissement régulier, 78 000 — 116 000 habitants ;
 b) **1900 - 1940** : régression, 116 000 — 112 000 habitants.

Pendant cette dernière période, la population de la Suisse augmentait lentement. La cause de ce dépeuplement du Jura est à attribuer principalement à la régression économique des années 1930 et suivantes. On décèle là une grande sensibilité de la population jurassienne face à une situation économique. Ce sont les districts de Courtelary et de Porrentruy qui furent les plus touchés.

- c) **1940 - 1960** : accroissement rapide de la population, à l'image de la population suisse.

Comparons l'indice du taux d'accroissement de la population du Jura avec ceux du canton de Zurich et de la Suisse (voir graphique N° 2).

Jura de 1850 - 1960 : 100 — 157

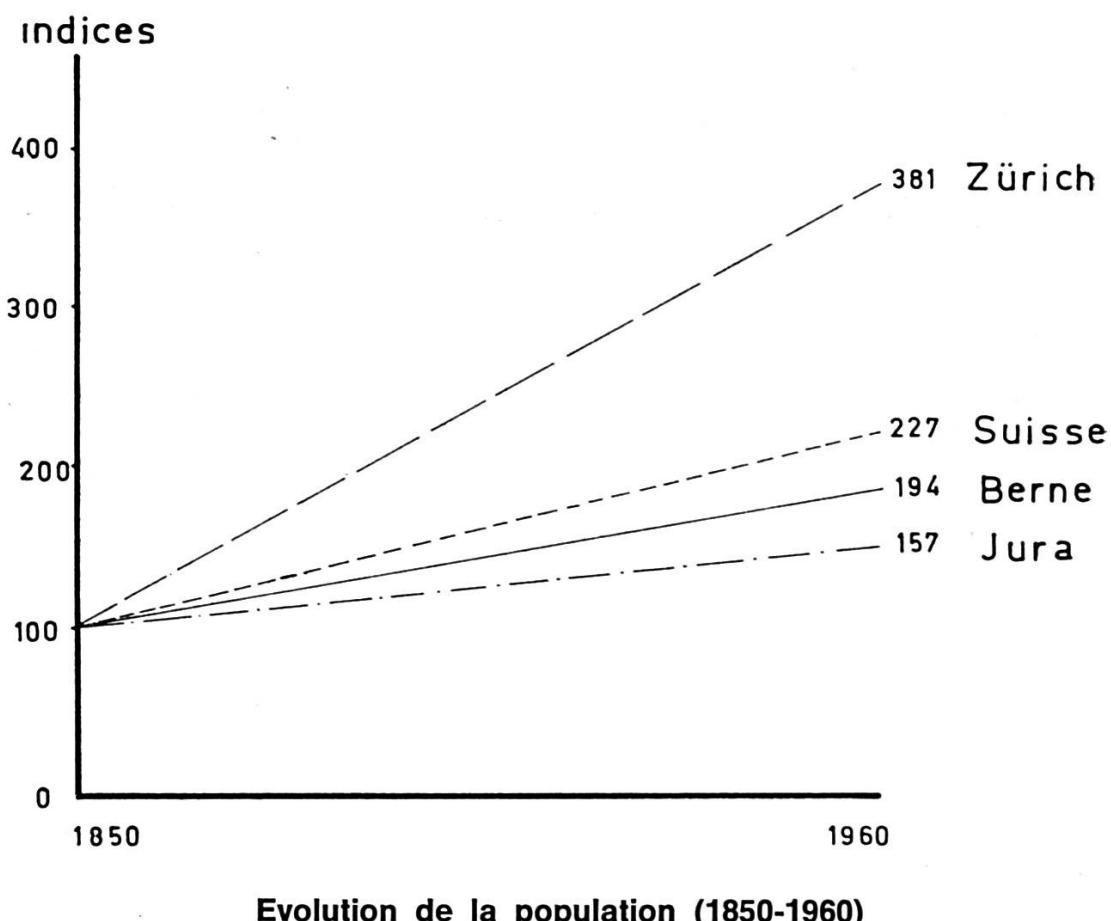
Suisse de 1850 - 1960 : 100 — 227

Zurich de 1850 - 1960 : 100 — 381

Il apparaît clairement que le taux d'accroissement de la population du Jura est très inférieur à la moyenne suisse. L'accroissement de la population est donc lent dans le Jura.

Graphique N° 2

Cliché ADIJ No 580



Du point de vue de la population, il y a quatre grands districts et trois petits districts dans le Jura :

1. Moutier ; 2. Porrentruy ; 3. Courtelary ; 4. Delémont.
- a) Laufon ; b) Franches-Montagnes ; c) La Neuveville.

L'évolution de la population est très différente selon les districts. Ainsi, de 1850-1960, la population des Franches-Montagnes a diminué : l'indice a passé de 100 (1850) à 97 (1960). Dans les districts de Moutier et Laufon, elle a augmenté : les indices sont passés respectivement de 100 à 271 et de 100 à 232.

Pour la période 1950-1960, l'accroissement de la population est de :

1,7 % dans le district de Porrentruy,

2,7 % dans le district des Franches-Montagnes,

22,7 % dans la ville de Bienne,

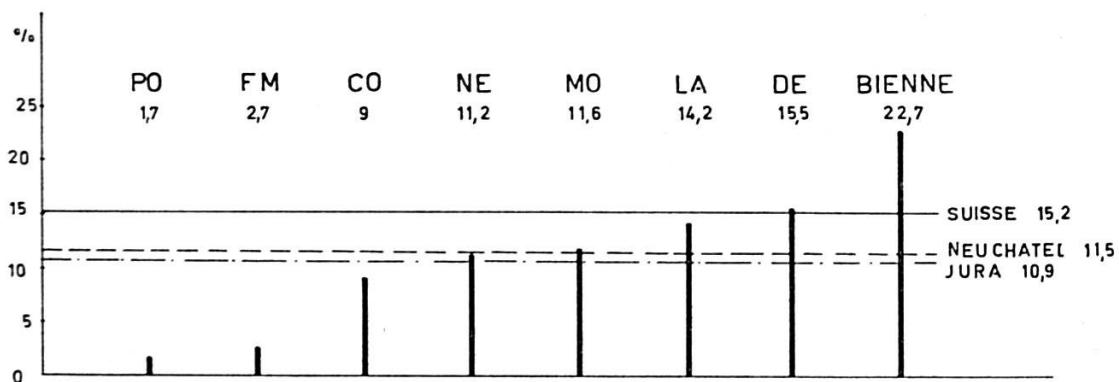
15,2 % dans toute la Suisse,

10,9 % dans le Jura, donc un tiers inférieur à la moyenne suisse.

Un seul district, celui de Delémont, dépasse le rythme suisse (voir graphique N° 3).

Graphique N° 3

Cliché ADIJ No 581



Accroissement de la population de 1950 à 1960

Voyons maintenant la répartition de la population :

La répartition de la population dans le Jura présente deux aspects :

- répartition linéaire dans la partie sud du Jura ;
- répartition en nébuleuse dans le centre et le nord du Jura.

Superficie du Jura : 1470 km². Densité de la population : 89 h/km². (Densité de la Suisse : 144 h/km² ; France : 89 ; Allemagne : 230.)

En conclusion, on peut dire que le Jura est une région relativement peu peuplée. Entre 1850 et 1960, la population du Jura se concentre dans les vallées, et les régions élevées voient leur population décroître.

N'oublions pas que la densité humaine conditionne la densité des transports, et que d'autre part le pouvoir d'action d'une communauté est d'autant plus grand que la densité est plus forte (en raison des rentrées fiscales notamment).

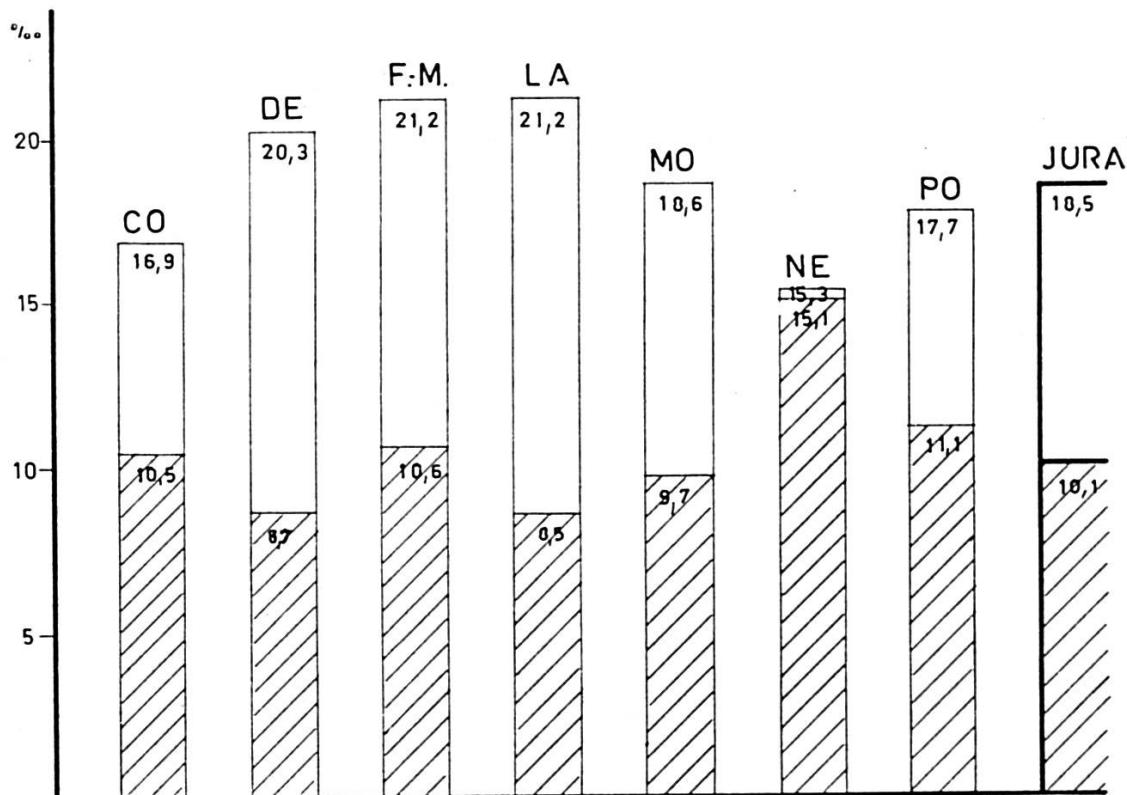
Les mouvements de population

Nous envisagerons les mouvements naturels de population, c'est-à-dire la natalité et la mortalité. Comparons quelques chiffres en pour-mille (%) de la population résidante (moyenne des années 1958-1962) :

Suisse natalité : 17,8 — mortalité : 9,6 — excédent naturel : 8,2
 Jura natalité : 18,5 — mortalité : 10,1 — excédent naturel : 8,4
 Fr.-Mont. natalité : 21,2
 Laufon natalité : 21,3
 etc. (voir graphique 4).

Graphique No 4

Cliché ADIJ No 582



Natalité et mortalité (moyenne 1958-1962)
 (hachuré = mortalité ; blanc = natalité)

En comparant ces chiffres avec ceux cités ci-dessus sur l'accroissement de la population, on peut tirer une conclusion très intéressante : il y a une forte natalité dans le Jura, mais une partie de la population part, quitte le Jura !

De l'étude de la pyramide des âges de la population du Jura, on peut tirer les conclusions suivantes :

- la mortalité est plus grande chez les hommes que chez les femmes, ce qui est d'ailleurs un cas général ;
- il y a une diminution marquée des naissances durant la première guerre mondiale et la crise économique des années 1930.

La conséquence fut un vieillissement de la population et plus tard l'occupation de postes professionnels vacants par des étrangers ;

- depuis la fin de la deuxième guerre mondiale : augmentation brusque de la natalité (« Babyboom »). La conséquence en est notamment une carence dans le personnel enseignant, dans les bâtiments scolaires. On n'a pas pris assez de dispositions pour faire face à ce déferlement démographique ; ce n'était d'ailleurs pas facile, puisque les enseignants devaient être recrutés dans des classes d'âge peu nombreuses ;
- le problème de l'emploi se pose aussi avec beaucoup d'acuité : de nombreux jeunes vont bientôt commencer à travailler : il faut des emplois correspondant à leurs qualités. Il y a bien des offres de travail, mais il y a le problème des qualifications. On pourrait envisager comme solution partielle de remplacer des travailleurs étrangers par des Suisses ; mais la majorité de ceux-ci cherchent des emplois qualifiés dans les secteurs secondaire et tertiaire, alors que souvent les travailleurs étrangers remplissent des tâches non qualifiées (mancœuvres, etc.).

Répartition selon l'âge

D'après des chiffres de 1960, la population se répartit ainsi, en pour-mille :

Ans :	0 - 14	15 - 19	20 - 39	40 - 59	60 - 64	65 et +
Suisse	235	79	290	246	49	102
Ct. Berne	247	78	274	248	50	104
Jura	255	86	277	235	47	99

La conclusion s'impose : la population jurassienne est une population beaucoup plus « jeune » que celle de l'ensemble du canton de Berne ou de la Suisse. Cette constatation renforce notre conclusion précédente : la natalité est forte dans le Jura, mais une grande partie de la population quitte le pays, soit vers d'autres cantons soit vers l'étranger. D'autre part, le nombre élevé de jeunes dans le Jura montre l'urgence des problèmes dans les domaines de l'emploi et du logement. Les deux phénomènes sont d'ailleurs liés : c'est en raison du manque d'offres d'emploi que beaucoup de jeunes quittent le Jura, au moment où ils sont en âge de travailler. Pour nous en convaincre, voyons le nombre des enfants de 0 à 14 ans, en pour-mille (%) de la population totale :

Suisse	235
Berne (canton)	247
Jura	255
District de La Neuveville	213
District de Courtelary	233
District de Moutier	253
District de Porrentruy	255
District de Delémont	267
District de Laufon	274
District des Franches-Montagnes	293

||

Remarquons encore que dans le Jura, par rapport à la population totale, il y a peu de ressortissants d'autres cantons ou d'étrangers.

Conclusion

La population du Jura est sensible et même vulnérable aux crises économiques. La progression totale du nombre des habitants est lente, en dépit d'un excellent taux de natalité : la raison en est un départ important principalement vers le reste de la Suisse. Si un effort de planification, d'implantation d'activités nouvelles n'est pas tenté, le Jura risque de ne plus être qu'un réservoir de main-d'œuvre. Et pourtant, sa position géographique, malgré certain handicap d'un relief trop cloisonné, n'est pas mauvaise entre ces deux couloirs de prospérité que sont l'axe Rhône-Rhin et le Plateau suisse.

En somme, il se pose là le même problème que dans beaucoup d'autres régions d'Europe : faut-il planter les entreprises là où sont les hommes, ou faut-il déplacer les hommes vers des centres industriels parfois à la limite de l'engorgement ?

VI. La « Transjurane »

(Résumé de l'exposé de M. Jean ECKERT,
ingénieur en chef du V^e arrond. des ponts et chaussées, Delémont)

Le réseau des routes nationales prévu et approuvé par la Confédération a rencontré la faveur des automobilistes en général, mais non des Jurassiens. Un certain mécontentement règne parmi eux.

Les grandes voies de pénétration dans le pays ne peuvent être choisies unilatéralement : il est nécessaire pour les Suisses de consulter leurs voisins étrangers. En Suisse romande, il y a trois routes pénétrantes importantes : celles de Bâle, Vallorbe et Genève, et six routes secondaires. Des éléments nouveaux sont intervenus : la décision française de construire une autoroute Mulhouse-Belfort-Montbéliard (terminée à fin 1970) en est un exemple. Dès 1976, une route « express » reliera Belfort à Delle. Aussi M. Henri Huber, conseiller d'Etat bernois, a-t-il chargé une commission jurassienne d'étudier le problème posé par cette route « express », son prolongement à travers le Jura et son raccordement au réseau suisse des autoroutes. Les critères de base seront les suivants :

1. Construire une artère ne servant pas seulement au trafic de transit, mais répondant également aux besoins régionaux et locaux.
2. Déterminer le chemin le plus rapide vers les autoroutes suisses.
3. Viabilité sûre et permanente, même en hiver.
4. Frais d'entretien réduits.
5. Bas coût de construction.